

Préavis municipal n° 13/2015 Indemnités de la Municipalité et du Conseil Communal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission composée de Mme Jacqueline Courvoisier, MM Bernard Dind, Jean-Luc Pidoux et le rapporteur M. James Angéloz s'est réunie le mercredi 02.09.2015 au bâtiment communal en la présence de Mme la Syndique Véronique Gilliard qui nous a présenté le préavis susmentionné.

La commission au vu des éléments présentés estime que les adaptations proposées sont amplement justifiées en regard des augmentations constantes des compétences requises pour les différentes tâches communales.

Il a également été relevé que le montant proposé pour le poste de Président et de secrétaire du conseil se justifiait par le temps consacré à la préparation des séances, le suivi avec les membres de la municipalité et les différentes rédactions des documents officiels.

Au vu de ce qui précède, la commission vous propose d'accepter le préavis municipal n° 13/2015 Indemnités de la Municipalité et du Conseil Communal.

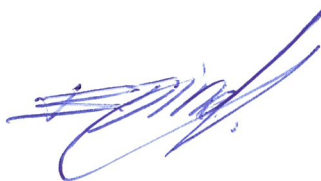
Thierrens, le 02.09.2015

Pour la commission :

Mme Jacqueline Courvoisier



M. Bernard Dind



M. Jean-Luc Pidoux



M. James Angéloz (rapporteur)

